

## OFFRE D'EMPLOI

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée recrute un(e) :

### Chargé de projet Plan de mobilité simplifié (H/F)

- ▶ Par voie contractuelle – contrat de projet 12 mois
- ▶ Catégorie A

#### PRÉSENTATION

Au cœur de la Drôme, dans un environnement exceptionnel, la Communauté de communes bénéficie d'une situation privilégiée, à proximité de grands axes de communication. Elle regroupe 29 communes et compte 31 541 habitants. L'intercommunalité, c'est près de 45 ans d'actions au service du territoire. Depuis 2018, son siège est installé sur l'Écosite d'Eurre.

La Communauté de communes est devenue Autorité Organisatrice de Mobilité Locale (AOML) suite à la loi d'orientation des mobilités (LOM) en 2021 avec pour lignes directrices :

- ▶ des services pour les premiers et derniers kilomètres avec un bouquet de services et des stations de mobilité
- ▶ en complémentarité des transports en commun et scolaires gérés par la Région
- ▶ en partenariat avec les territoires voisins.

Avant même la prise de compétence en juillet 2021, la Communauté de communes a mené depuis de nombreuses années des actions et des expérimentations avec l'aménagement d'une véloroute, le déploiement de services vélo (location, bonus vélo), un schéma directeur cyclable, une expérimentation autopartage, le déploiement d'un réseau d'autostop et de covoiturage.

Il s'agit maintenant de conforter et de structurer les actions en mettant en place un plan de mobilité simplifié.

L'objectif est d'élaborer une feuille de route stratégique et cohérente en s'appuyant sur les études internes, les documents cadres (PCAET, SCOT, PLH) avec pour finalités de limiter l'impact environnemental, améliorer le service aux usagers et limiter les coûts pour les usagers et la collectivité.

Un stagiaire a travaillé de mars à novembre 2023 à la réalisation d'un état des lieux en compilant des données, les analysant et en réalisant une enquête.

Cet état doit désormais être complété pour élaborer une stratégie avec des propositions d'orientations puis rédiger un plan d'actions pour détailler la mise en œuvre des orientations.

Le but est d'arrêter le plan de mobilité en avril 2025 pour une approbation en septembre 2025 et de planifier les actions à développer pour ensuite les mettre en œuvre.

Pour mener à bien ce travail, il sera fait appel à un prestataire qui sera chargé de l'expertise technique (analyse des données, élaboration de scénarios techniques, calibrage des offres).

## LE POSTE

Vous serez placé sous l'autorité du responsable du service mobilités rattaché à la Direction générale des services à la population et chargé de coordonner et animer l'élaboration du plan de mobilité simplifié, suivre les travaux du prestataire et de planifier les actions à mettre en œuvre.

A la suite de l'approbation du plan de mobilité en septembre 2025, le contrat pourra être renouvelé pour mettre en œuvre les actions retenues par les élus.

## MISSIONS PRINCIPALES

- ▶ Coordonner l'élaboration du plan de mobilité et garantir sa gouvernance dans les délais impartis,
- ▶ Animer la participation des habitants et le lien avec les partenaires (Etat, Régions, Département, Communes, Intercommunalités voisines, entreprises, associations),
- ▶ Evaluer les incidences des projets, planifier les actions retenues et calibrer les offres de services
- ▶ Assurer le suivi financier et sa gestion dont les procédures, le montage des dossiers de financements pour les actions à mettre en œuvre, notes, délibérations...
- ▶ Organiser et mettre en œuvre un dispositif d'évaluation via le plan d'action et ses critères d'évaluation pour chaque fiche action
- ▶ Mettre en œuvre le PdMS en assurant un appui méthodologique et d'ingénierie

## MISSION SECONDAIRE

Participer aux activités du service (location de vélos, développement de l'autostop sécurisé et de l'autopartage).

## PROFIL & COMPÉTENCES

- ▶ Formation minimum requise : Bac+ 5, formation en lien avec la mobilité durable / le transport / l'aménagement du territoire
- ▶ Justifier d'une ou plusieurs expériences réussies dans le domaine des mobilités, en particulier en milieu rural est recommandé.
- ▶ Un Permis B en cours de validité est indispensable.

## SAVOIR – SAVOIR FAIRE

- ▶ Maîtrise des enjeux de la mobilité durable et la décarbonation des mobilités ;
- ▶ Bonne connaissance en aménagement du territoire et des politiques de transport ;
- ▶ Connaissances sur la mise en place d'aménagements, d'infrastructures ou de services de transport ;
- ▶ Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités locales et des acteurs des transports ;
- ▶ Maîtrise de la conduite de projets ;
- ▶ Maîtrise de l'analyse statistique et cartographique ;
- ▶ Maîtrise de l'élaboration et l'exploitation de questionnaires, de la conduite d'entretien ;
- ▶ Animation des réunions mobilisant un réseau d'acteurs publics/privés ;
- ▶ Animation d'évènements en public (habitants, associations ;
- ▶ Maîtriser les techniques de communication et de rédaction ;
- ▶ Maîtrise de l'outil informatique : bureautique, tableur et SIG indispensable

## SAVOIR ETRE

- ▶ Esprit de synthèse, aisance relationnelle ;
- ▶ Capacité d'innovation et force de propositions ;
- ▶ Capacité à s'organiser et à planifier un projet dans la durée ;
- ▶ Capacité à travailler en équipe ;
- ▶ Capacité de faire le lien entre projet politique et mise en œuvre opérationnelle ;
- ▶ Autonomie, polyvalence et disponibilité ;
- ▶ Sens du service public (sens de l'intérêt général, continuité du service, égalité de traitement et adaptabilité) ;
- ▶ Conscience professionnelle, sens de la discrétion et devoir de réserve

## CADRE DE TRAVAIL

Poste à **temps complet (horaires variables avec 22 jours RTT)**, basé à **EURRE** avec déplacements sur le territoire.

Travail occasionnel en soirée.

Télétravail : 1 jour/semaine selon nécessités de service.

Organisation du travail hebdomadaire : 5 jours/semaine

**Conditions matérielles** : Rémunération statutaire, RIFSEEP (CIA et IFSE), participation mutuelle santé, titres-restaurants, CNAS/Unadere (prestations garde d'enfants, rentrée scolaire, chèques vacances, chèques ciné, prêts, etc.), remboursement des trajets professionnels effectués avec le véhicule personnel (tarif fixé par arrêté ministériel) ou utilisation de véhicule de service.

## POUR CANDIDATER

**Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) au plus tard le 23/06/2024 :**

- par courrier à : Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme, 96 Ronde des Alisiers, 26400 EURRE
- par mail à : [candidatures@val-de-drome.com](mailto:candidatures@val-de-drome.com)

**Poste à pourvoir au plus tôt.**

*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :*

Vincent Prioul, Responsable de service - Services aux Communes et Mobilités  
Tel : 04 75 25 64 33 - [vprioul@val-de-drome.com](mailto:vprioul@val-de-drome.com)